

# Gestion raisonnée des routes : en hiver

## Les routes en chiffres

Le Département de l'Isère gère sur le territoire du Vercors **108 km de routes départementales**, dont la majorité est au-dessus de 1000 mètres d'altitude.

Ce patrimoine est complété par 125 ouvrages d'art de plus de 2m (32 ponts, 91 murs de soutènement, 2 tunnels et 1 fermé à la circulation). La gestion et l'entretien sont réalisés par 14 agents départementaux, une équipe de 10 saisonniers travaillant en renfort à partir du 30 octobre jusqu'au 15 avril pour assurer le déneigement.

**Sept circuits de déneigement** sont établis pour rétablir de bonnes conditions de circulation des délais déterminés. L'organisation de la viabilité hivernale des voies est essentielle, car elle doit répondre à des enjeux de taille : les cinq stations de ski alpin sont desservies par seulement trois routes. De plus, le trafic pendulaire en semaine est très important ainsi que le trafic touristique les week-ends et pendant les vacances scolaires.

D'autre part, les **trafics** sur le territoire sont fortement soumis aux saisons touristiques et aux travaux des gorges de la Bourne. Les trafics ont augmenté de 0,8% par an depuis cinq ans. La RD106 à Saint-Nizier-du-Moucherotte compte près de 3 400 véhicules par jour, avec une hausse plus marquée ces quatre dernières années (+1,1% par an). La RD531 à Sassenage compte elle plus de 5 500 véhicules par jour, le trafic stagnant depuis quatre ans (*Département de l'Isère, 2014*).

## « Saler mieux, saler moins »

Le salage est nécessaire en hiver en cas de verglas et de neige, afin de limiter au maximum les risques pour les usagers. Il est à usage pré-curatif et curatif et son épandage doit être raisonné en fonction des conditions climatiques (type de neige, température, présence de verglas) et de l'environnement (pente, rampe). Les équipes du territoire sont formées pour adapter le salage aux conditions du moment. Ainsi, l'intervention des agents sur la route résulte d'un processus de prise de décision selon le DOVH (Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale), la météo et une analyse du risque routier. Les cadres sont également chargés d'assurer la traçabilité de la décision et de l'action. L'usage du sel est ainsi optimisé : son efficacité est maximisée tout en limitant son impact sur l'environnement.

## « Tirs de glaçons »

Dans les zones de canyons comme les gorges de la Bourne, la formation de stalactites de glace peut s'avérer dangereuse en cas de période de redoux. Grâce à une veille météo pertinente, le territoire procède par anticipation à des tirs au fusil des « glaçons », lorsqu'il y a risque de fonte et donc de chute de stalactites.



*Déneigement de la route par le crabe, suivi de la saleuse*



*Déneigement vu de l'intérieur du chasse-neige*



*« Tir de glaçons » dans les gorges de la Bourne*

## Problématiques associées au salage

Les propriétés physico-chimiques du sel permettent de faire fondre la glace ou la neige compactée sur la chaussée. Cependant, il a également des inconvénients :

- Son action est dite endotherme, c'est-à-dire qu'elle absorbe la chaleur du support et fait donc baisser la température de la chaussée.
- Le sel absorbant naturellement l'eau ambiante, il peut provoquer la formation de verglas en attirant l'humidité ambiante.
- Il a un gros impact sur l'environnement, étant nuisible pour la faune (directement mortel comme sur certains amphibiens, indirectement en attirant la grande faune sur la route par exemple), la flore, la qualité de l'eau, etc.
- Il dégrade la chaussée et les ouvrages en béton armé en raison du choc thermique qu'il provoque, et accélère la corrosion des véhicules.

## Les bons gestes pour l'entretien des routes l'hiver

Le bon entretien des routes l'hiver ne passe pas seulement pas une gestion raisonnée du salage :

- La plantation d'arbres feuillus de haute tige en bord de route, de préférence d'essences locales, permet d'éviter la formation de congères en zones venteuses.
- Abattage d'épicéas dans les zones de verglas récurrents.
- L'élagage permet de limiter les zones d'ombres sur la chaussée en période hivernale (risque de verglas), ainsi que d'éviter les chutes de branches liées au poids de la neige.